

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 09378

Numéro SIREN : 508 354 453

Nom ou dénomination : 10 MEDIAS

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2023 sous le numéro de dépôt 31581

10 MEDIAS

Société par actions simplifiée au capital de 3.250.000 €

2, rue Paul Vaillant Couturier – 92300 LEVALLOIS-PERRET

RCS Nanterre 508 354 453

(la « Société »)

08 80 80

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS UNANIMES DES ASSOCIES DU 9 NOVEMBRE 2022

LES SOUSSIGNÉS :

- WEBEDIA,
- WEE SPORT,
- JDS Participations,
- ICE CAP,
- FINETFO,

Représentant, à la date des présentes, l'ensemble des Associés de la Société 10 MEDIAS,

I - APPELES A STATUER SUR L'ORDRE DU JOUR SUIVANT :

- Changement de Directeur Général ;
- Délégation de pouvoirs en vue des formalités.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES :

PREMIÈRE DÉCISION

Les Associés, connaissance prise de la lettre de démission remise par Monsieur Alexis Bernard de ses fonctions de Directeur Général de la Société, avec effet à la date des décisions des Associés de la Société procédant à la nomination d'un nouveau Directeur Général, sur la proposition de la société WEE SPORT, conformément aux termes de l'article 3.2 du pacte d'associés de I, décident de nommer en remplacement de ce dernier en tant que Directeur Général de la Société :

Monsieur Michel MOULIN,
Né le 12/01/1961 à Ales (Gard), de nationalité française
Demeurant 8, rue Decamps à Paris (75116)

Monsieur Michel MOULIN est nommé Directeur Général de la Société pour une durée indéterminée.

Monsieur Michel MOULIN est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toutes circonstances au nom de la Société dans la limite de l'objet social et plus généralement dans les limites fixées par les statuts, ainsi que le pacte d'associés de la Société.

Monsieur Michel MOULIN déclare accepter les fonctions de Directeur Général qui viennent de lui être confiées et déclare en outre n'être frappé d'aucune incapacité ou déchéance susceptible de lui interdire d'exercer ses fonctions.

Cette décision est prise à l'unanimité des Associés de la Société.

DEUXIEME DÉCISION

Les Associés confèrent tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités de publicité nécessaires le cas échéant.

Cette décision est prise à l'unanimité des Associés de la Société.

08 00 00

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui est signé par les Associés et le Directeur Général et répertorié sur le registre des décisions des Associés.

WEBEDIA
Par M. Cédric Siré

JDS Participation
Par M. Michel Moulin

FINETFO
Par M. Alain Wicker

WEE SPORT
Par M. Cyril Guenoun

ICE CAP
Par M. Christophe Bourret

Michel Moulin
Bon pour acceptation des
fonctions de Directeur Général

Don pour acceptation
des fonctions de Directeur Général